

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00732

Numéro SIREN : 809 852 627

Nom ou dénomination : 13 ZEN

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2022 sous le numéro de dépôt 22910



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2031
(2022)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01012021 Régime "simplifié d'imposition" ou "réel normal" (cocher la ou les cases correspondantes)
 et clos le 31122021 Option pour la comptabilité super-simplifiée TVA
 Option pour le régime de la taxation au tonnage

A IDENTIFICATION

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

Identification de l'entreprise : SAS 13 ZEN
1 rue Elie Pelas
13016 MARSEILLE

SIREN 809852627

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Enregistrement sonore et édition musicale

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058-A ou 370 ou 372 du 2033-B)		1 260
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	
3. Total	Total c + d	1 260
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ❷		1 260

4bis. Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 % ❸

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI :

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI

e

f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ❺

à court terme et à long terme exonérées ❻

dont PVLT exonérées (art. 151 septies A) ❼ bis

à long terme imposables au taux de 12,8 % ❹

dont PVCT exonérée ❼ ter (Art. 151 septies & 238 quindecies)

6. Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 sexies

ZFU art. 44 octies et 44 octies A

ZRR art. 44 quindecies

Zone franche d'activités art.44 quaterdecies

Autres dispositifs ❻

Jeune entreprise innovante (JEI) art. 44 sexies A

Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies

Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)

Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 sexdecies)

Exonération ou abattement pratiqué ❼ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 %

sur le bénéfice professionnel

Option crédit d'impôt outre-mer dans secteur productif (art. 244 quater W)

7. BIC non professionnels (2031 Bis) ❸ a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

Dont les plus-values ... à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif

Dont les moins-values ... à court terme (art. 39 duodécies)

Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel ❹

8. Régime des sociétés de personnes ❿

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Si l'entreprise utilise une comptabilité informatisée, cochez la case :

Dans ce cas, nom du logiciel XOTIS

Visa : CGA/OMGA Viseur ou certificateur conventionné

Nom, adresse et téléphone du :

- Professionnel de l'expertise comptable : SARL CABINET ECIA, 37 Rue Le Pelletier 13016 MARSEILLE, Tél 0491250130, Fax 0491720738

- Conseil :

- CGA/OMGA, viseur ou certificateur conventionné : Association GECIAM, 163 Av de Luminy 13009 Marseille

- N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur : 104131

À MARSEILLE, le 03022022

Signature et qualité du déclarant M. Perez Ludovic, Président

ECF Prestataire Cabine ECIA, 37 Rue Le Pelletier 13016 MARSEILLE

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

ENTREPRISES NOUVELLES
BÉNÉFICIAIRE DES ALLÈGEMENTS PRÉVUS À L'ARTICLE 44 SEXIES DU CGI
(BOI-LETTRE 000230-20140728)

I - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE NOUVELLE

Date de création	
Capital : Montant	
Capital : Nombre de droits sociaux	

Liste des associés personnes physiques et morales

Nom et prénom ou dénomination sociale, adresse	Capital détenu			
	Droits de vote		Doits à dividendes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
24 BD EMILE SICARD 13008 MARSEILLE				
28 RUE DE LA MARTINIQUE 13006 MARSEILLE				
70 CHEMIN DU ROUCAS BLANC 13007 MARSEILLE				

Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant :

II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

Fonctions exercées par les associés personnes physiques dans d'autres sociétés

Nom, prénom et adresse de l'associé	Nom et adresse de la société	Fonction de l'associé	Activité de la société
28 RUE DE LA MARTINIQUE 13006 MARSEILLE	1 RUE ELIE PELAS 13016 MARSEILLE		
70 CHEMIN DU ROUCAS BLANC 13007 MARSEILLE	1 RUE ELIE PELAS 13016 MARSEILLE		

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés

Nom et adresse de la société	Montant du capital social	Activité de la société	Capital détenu (1)			
			Droits de vote		Doits à dividendes	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage

(1) Indiquer le montant du capital le plus élevé détenu au cours de l'exercice de l'entreprise nouvelle

III - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES LORSQUE LA SOCIÉTÉ EXERCE UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE NON COMMERCIALE

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		(nombre de CDI et CDD d'au moins 6 mois)
Durée de présence des salariés au cours de l'exercice		(en nombre de semaines)

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

**ATTESTATION EXPERT-COMPTABLE
POUR LA TÉLÉDÉCLARATION DGFIP
(article 371 bis L annexe II au CGI)**

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

SARL CABINET ECIA, 37 Rue Le Pelletier 13016 MARSEILLE, Tél 0491250130, Fax 0491720738

N° SIRET	41505521900034
Numéro d'ordre de l'attestation	pas encore télédéclaré

IDENTIFICATION DU CLIENT OU DE L'ADHÉRENT

Nom	SAS 13 ZEN
Profession	Enregistrement sonore et édition musicale
Lieu d'exercice	MARSEILLE
N° SIRET	80985262700011
Date de signature de la lettre de mission	24/03/2015
Date de résiliation de la lettre de mission	
Date de résiliation par un viseur fiscal d'une lettre de mission pour manquements graves et répétés aux obligations de son client	
Résultat imposable	(1 260)
Date de clôture de l'exercice	31122021

ZONE DE TEXTE LIBRE

Ce formulaire doit être complété et télédéclaré uniquement si vous êtes un cabinet d'expertise comptable ayant signé une convention avec l'administration fiscale.

Dans le cadre de cette convention, vous avez diligenté des contrôles renforcés (cf. bulletin officiel des impôts 5 J-1-10) et vos clients sont dispensés d'adhérer à un OGA et évitent la majoration de 25 % de leurs revenus professionnels.

Ce formulaire sera télédéclaré uniquement si vous cochez "Envoyer l'attestation expert-comptable" dans la fenêtre de télédéclaration.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 13 ZEN			Néant * <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE					
SIRET		8 0 9 8 5 2 6 2 7 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2			
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 1	
				Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 2 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	1 258	012	1	1 258	
	{ Fonds commercial*						
	{ Autres*	014					
	Immobilisations corporelles*	028	5 414	030	736	4 678	3 484
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
Total I (5)		044	6 672	048	737	5 936	3 484
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		
			072	273	074	273	1 127
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	10 745	086		10 745	12 326
	Charges constatées d'avance*	092		094			
	Total II		096	11 018	098		11 018
Total général (I + II)		110	17 691	112	737	16 954	16 937
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			3 000	3 000	
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			300	300	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	131				
	Report à nouveau	134			5 478	3 395	
	Résultat de l'exercice	136			747	2 082	
	Provisions réglementées	140					
	Total I		142			9 525	8 778
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			47	37	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				1 370	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	169		7 383	6 753	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176			7 429	8 159	
Total général (I + II + III)		180			16 954	16 937	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 172	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.



IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 13 ZEN		Néant * <input type="checkbox"/>				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	X	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0		
						1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209				210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	215			214		
			services*	intracommunautaires	217			218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*							224		
	Subventions d'exploitation reçues							226	2 007	
	Autres produits							230	10 315	8 597
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	12 322	8 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stock (marchandises)*							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	149	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	10 651	6 468
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243				244		
	Rémunérations du personnel*							250		
	Charges sociales							252		
	Dotations aux amortissements*							254	721	46
	Dotations aux provisions							256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259					262	54	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	11 575	6 515
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	747	2 082
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280		
	Produits exceptionnels (IV)							290		
	Charges financières (V)							294		
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347					300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306			
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) – Charges (II+V+VI+VII)								310	747	2 082
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						312	747	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318		
	Provisions non déductibles*							322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A)	987		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquedecies)	138		Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993			
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Créance report en arrière du déficit	346	350	2 007
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352	354	1 260
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)							356		
	Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								370	372	1 260

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 13 ZEN

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410	1 065	412	1 258	414	1 065	416	1 258				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 500	472	1 914	474		476	5 414				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	4 565	492	3 172	494	1 065	496	6 672				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	1 065	502	1	504	1 065	506	1				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	16	562	720	564		566	736				
TOTAL		570	1 081	572	721	574	1 065	576	737				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		Frais de constitution											
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)					
1	1 065	1 065											
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	1 065	580	1 065	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 13 ZEN

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381
	dont cotisations facultatives Madelin	327		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	326		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

SAS 13 ZEN		Néant * <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le :	01012021	et clos le :	31122021
		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1) Néant * <input type="checkbox"/>
2	

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 0 9 8 5 2 6 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 13 ZEN

ADRESSE (voie) 1 rue Elie Pelas

CODE POSTAL 13016 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique PEREZ Prénom(s) Ludovic

Nom marital % de détention 34,00 Nb de parts ou actions 1020

Naissance : Date 15/12/1975 N° Département 06 Commune Cannes Pays France

Adresse : N° 24 Voie bd Emile Sicard

Code Postal 13008 Commune Marseille Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique PEREZ Prénom(s) Gilles

Nom marital % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 990

Naissance : Date 04/03/1967 N° Département 75 Commune Paris Pays France

Adresse : N° 70 Voie chemin du Roucas Blanc

Code Postal 13007 Commune Marseille Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2 / 2

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 0 9 8 5 2 6 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 13 ZEN

ADRESSE (voie)

1 rue Elie Pelas

CODE POSTAL

13016

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique PEREZ Prénom(s) Cyrille

Nom marital % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 990

Naissance : Date 16/04/1972 N° Département 69 Commune Lyon Pays France

Adresse : N° 28 Voie rue de la Martinique

Code Postal 13006 Commune Marseille Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	/	1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0
--	-----	---

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 13 ZEN

du 01012021

Adresse 1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE

au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ ET ADRESSE COMPLÈTE

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
							aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2021 (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2021 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire M. Perez Ludovic, Président		À MARSEILLE le 03022022	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Si PME au sens communautaire, cochez la case

Société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :

Nom, adresse :
SIREN :

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant	(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		"CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
		"MEC" Réduction d'impôt au titre du mécénat
		"FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
		"RAC" Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés
		"AUD" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles
		"CIN" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques
		"CCT" Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers
		"CSV" Crédit en faveur des ent. spect. vivants musicaux ou de variétés ou représ. théâtr. d'œuv. dramatiques
		"VEL" Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos
		"REB" Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire
		"BLC" Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux
		"PRE" Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse
		"CAC" Crédit pour dépenses création audiovis. et cinématog., redevances OGC et rémun. auteurs
		"RTD" Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques
		"CPG" Crédit en faveur ent. agricoles ds secteur cultures permanentes sans glyphosate
		"HVE" Crédit en faveur ent. agricoles avec certification à haute valeur environnementale
		"AUT" Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		

En présence de CICE, saisir "CIC" dans "Crédit d'impôt (1)", et dans "Montant", saisir (ligne 1 x 9 %) + (ligne 3 x 9 %) x 10/90 + ligne 5. [A partir du 01/01/2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9 %.]

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT (2)

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

(2) Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau IV.

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant	(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		"BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
		"CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche
		"CJV" Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
		"ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
		"FAM" Crédit d'impôt famille
		"PHO" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques
		"COR" Crédit d'impôt pour investissement en Corse
		"COL" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social
		"CIO" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif
		"RTA" Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole
		"PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
		"CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
		"PVM" Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières
		"AUT" Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :

Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
Crédit d'impôt (3)	Montant	
		"BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
		"APR" Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
		"PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
		"CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche
		"MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
		"ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
		"FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
		"CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
		"PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
		"CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
		"REB" Crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire
		"BLC" Crédit pour l'abandon des loyers par les bailleurs de locaux commerciaux
		"CAC" Crédit pour dépenses création audiovis. et cinématog., redevances OGC et rémun. auteurs
		"CPG" Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate
		"HVE" Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		
Crédit d'impôt (3)	Montant	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

INFORMATIONS D'IDENTIFICATION

SAS 13 ZEN

Exercice clos le 31/12/2021

Code activité (à remplir uniquement sur demande de l'OGA)	
Code activité de la famille comptable (code NAFU sur 6 caractères)	
Code activité libre	

Arrêté provisoire des comptes	
En cas d'arrêté provisoire des comptes, saisir la date d'arrêté provisoire (au format JJMMAAAA)	

Situation au regard de la TVA	
Saisir 1 pour Recettes exonérées de TVA en totalité	
Saisir 2 pour Recettes en franchise de TVA en totalité3.....
Saisir 3 pour Recettes soumises en totalité à la TVA	
Saisir 4 pour Recettes soumises partiellement à la TVA	
Si 4 Recettes soumises partiellement à la TVA, saisir le coefficient de déduction (en %)	

Déclaration rectificative	
En cas de déclaration rectificative, saisir 1 si tableaux fiscaux uniquement, sinon saisir 2	

Adhérent sans conseil	
Je soussigné(e), SAS 13 ZEN 1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. (saisir X)
Attention : ne pas renseigner cette case si l'entreprise possède un conseil.	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SAS 13 ZEN

Exercice clos le 31/12/2021

Personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Nom	DEPAIX Isabelle
E-mail	isabelle.depaix@ecia.expert

Renseignements divers	Réponse										
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à l'adresse professionnelle ? <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non; 3 = Non Applicable</i>	3										
Statut du conjoint dans l'entreprise : <i>Saisir : 1 = Collaborateur; 2 = Salarié; 3 = Associé; 4 = Ne travaille pas dans l'entreprise; 5 = Sans conjoint</i>											
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération											
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)											
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non</i>	1										
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non</i>	1										
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non; 3 = Non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant; 4 = Non Applicable</i>											
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable <i>Saisir : 1 = Appliquée; 2 = Renonciation; 4 = Non Applicable</i>											
Si présence de cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? <i>Saisir : 1 = Oui et < au plafond; 2 = Non, 3 = Oui et plafonnement</i>											
Si l'adhérent a cessé son activité : - Date de la cessation (au format JJMMAAAA) - Motif de la cessation (saisir : 1=Vente; 2=Vente avec départ en retraite; 3=Départ en retraite sans reprise; 4=Arrêt sans reprise; 5=Transformation juridique; 6=Reprise par le conjoint; 7=Décès)											
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIÉ de source étrangère ? 1 = Oui; 2 = Non	2										
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non</i>	2										
Si "Oui", précisez :											
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Désignation</th> <th style="width: 50%;">Montant de l'acquisition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td></tr> </tbody> </table>	Désignation	Montant de l'acquisition	
Désignation	Montant de l'acquisition										
.....										
.....										
.....										
.....										
Si activité de location meublée :											
- activité non professionnelle ou professionnelle <i>Saisir : 1 = non professionnelle; 2 = professionnelle</i>										
- location de courte durée ou de longue durée <i>Saisir : 1 = courte durée; 2 = longue durée</i>										
- bien géré par un gestionnaire <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non</i>										
- affiliation aux cotisations sociales <i>Saisir : 1 = Oui; 2 = Non</i>										

Autres données chiffrées de l'exercice	Montant
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) :	
- Montant des cotisations TNS obligatoires
- Montant des cotisations TNS non obligatoires
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes :	
.....	
.....	
.....	
.....	

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

SAS 13 ZEN

Exercice clos le 31/12/2021

Saisir X pour spécifier un formulaire néant

Transfert de charges, déductions comptables, réintégrations fiscales des charges mixtes et déductions fiscales dont plus-values exonérées			
Libellé	Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES			
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)			
Habitation			
dont taxe foncière			
Autres dépenses liées à l'habitation			
PRÉLÈVEMENTS EN NATURE			
Marchandises			
Matières premières			
Fournitures consommables et charges externes			
RÉMUNÉRATIONS			
Salaires			
dont indemnités journalières des salariés			
Charges sociales sur salaires			
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant			
Rémunération du conjoint			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant			
Rémunération des associés non gérants			
IMPÔTS ET TAXES			
CSG non déductible			
FRAIS FINANCIERS			
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme			
Intérêts sur crédits à court terme			
AUTRES			
Amendes			
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un OGA (*)			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme			
Divers :			
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES			

(*) 2/3 des dépenses dans la limite de 915 €

Déductions fiscales	Montant déduit
PLUS-VALUES	
Article du CGI permettant l'exonération :	
151 septies	
151 septies A	
151 septies B	
238 quinquies	
Autres :	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8 %	
AUTRES DÉDUCTIONS FISCALES	

PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

SAS 13 ZEN

Exercice clos le 31/12/2021

Entreprises décelées en difficulté	Réponse
Entreprise en difficulté : <i>Si Oui, saisir 1 et compléter les informations ci-dessous</i> <i>Si Non, saisir 2</i>2.....
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser (par exemple, chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc...) :	
Existe-t-il un projet de : <i>Saisir 1 pour Cession d'entreprise, 2 Transformation en société, 3 Transmission, 4 Cessation d'activité,</i> <i>5 Procédure collective</i>
Ouverture d'une procédure collective : <i>Saisir 1 pour Non, 2 Conciliation avec accord homologué, 3 Sauvegarde, 4 Redressement judiciaire,</i> <i>5 Liquidation judiciaire</i>1.....
Analyse patrimoniale, les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : <i>Saisir 1 pour En pleine propriété, 2 Dans le patrimoine privé, 3 En location</i>

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
-------------	---	-------------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Désignation de l'entreprise : **SAS 13 ZEN**

Adresse de l'entreprise : **1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE**

SIRET : **80985262700011**

Exercice ouvert le : **01012021**

et clos le : **31122021**

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
						7a	7b
Actif, bien ou service, famille de biens ou services ❶	Dénomination ❷	Date de premier exercice de l'option ❸	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent ❹	Résultat net de l'exercice ❺	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice ❻	imputé sur le déficit de l'exercice	imposé à 10 %
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total	

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	

SAS 13 ZEN

Siège social : 1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE
SAS au capital de 3 000 euros - Siret 80985262700011 - APE 5920Z

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Le 30 juin 2022 à 17 heures, les actionnaires de la société SAS 13 ZEN, SAS au capital de 3 000 euros, se sont réunis au siège social 1 rue Elie Pelas 13016 MARSEILLE en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

- M. PEREZ Ludovic demeurant 24 bd Emile Sicard à MARSEILLE titulaire de 1020 actions.
- M. PEREZ Gilles demeurant 70 chemin du Roucas Blanc à MARSEILLE titulaire de 990 actions.
- M. PEREZ Cyrille demeurant 28 rue de la Martinique à MARSEILLE titulaire de 990 actions.

L'assemblée est présidée par M. Perez Ludovic, président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble 3000 actions sociales, représentent plus de la moitié des actions sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires
- le rapport de gestion
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport du président. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 746,77 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la présidence au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 0,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 6 224,58 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021	746,77
Report à nouveau	5 477,81
Réserves distribuables	
Total	6 224,58

L'assemblée générale, sur la proposition de la présidence, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	6 224,58
Total	6 224,58

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes : Néant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la présidence et visé par plusieurs des actionnaires présents à l'assemblée.

M. PEREZ Cyrille

M. PEREZ Ludovic

M. PEREZ Gilles